



DOSSIER

RYTHMES SCOLAIRES

La ville reste à 4,5 jours

N°244 - AVRIL 2018

SAINT-CYR
MAG

- RENCONTRE : H. LANCELIN, ADJOINT CHARGÉ DES AFFAIRES SCOLAIRES
- «MANUEL DU DARON» : VOS AGENTS ONT DU TALENT
- ATTENTION AUX ARNAQUES À LA CARTE BANCAIRE

CHASSE AUX OEUFS

14H30 PARC DE L'ABBAYE
SAMEDI 7 AVRIL

SAINT-CYR AGENDA

MAI 2018

Edmond
D'APRÈS ALEXIS MICHALIK
MERCREDI 11 AVRIL 20H30



La pluie des mots
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
MERCREDI 16 MAI 14H



Boléro
PAR LA COMPAGNIE JULIEN LESTEL
SAMEDI 26 MAI 20H30



Passion 80
SAMEDI 02 JUIN 20H30



Festival Jeunesse
JUIN 2018

LES YEUX
PLEINS D'ÉTOILES
VIVRE LE CINÉMA EN FAMILLE

Saison CULTURELLE

AVRIL - JUIN

La pluie des mots
SPECTACLE JEUNE PUBLIC
MERCREDI 16 MAI 14H

THÉÂTRE
MUSIQUE
DANSE
JEUNE PUBLIC
CINÉMA

SERVICES FUNÉRAIRES

- ORGANISATION D'OBSÈQUES
- PRÉVOYANCE
- MONUMENTS

Mieux vous accompagner, c'est notre première volonté.

PFG - SERVICES FUNÉRAIRES
15, avenue Pierre Curie à Saint-Cyr-l'École
Tél. : 01 30 58 38 75

31 23 OBSÈQUES | pfg.fr

BRIS DE...
A+ GLASS
RÉPARATION OU REMPLACEMENT
TOUTES MARQUES

- pose de film • agréé assurance
- prêts de véhicule gratuit pour remplacement de pare-brise

TOIT OUVRANT
LUNETTE ARRIÈRE PARE-BRIS
FEUX ARRIÈRES
VITRES LATÉRALES PHARES

SAINT CYR GLASS sarl
4, avenue de la Division Leclerc
78210 SAINT CYR L'ÉCOLE
Tél : 01.30.85.04.25
Fax : 01.30.85.04.35

A+GLASS Les spécialistes du vitrage automobile

Barrero
3D Constructions

66, rue Gabriel Péri
78210 Saint-Cyr-l'École

Tél. : 01 30 07 17 17 - Fax : 01 34 60 97 74
info@3dc-barrero.fr



«Un si cher manteau neigeux»

Il est difficile d'imaginer les dégâts que peuvent faire de si petits flocons, et pourtant ! Le lent travail de sape que provoquent sur nos routes l'alternance de périodes de gel/dégel, la stagnation de paquets de neige ou le ruissellement continu de la fonte des plaques de verglas, a mis à mal nos routes et les a laissées dans un bien triste état.

Si je me réjouis de voir les automobilistes limiter leur vitesse en centre-ville, je regrette que cela se fasse en raison de l'état de la chaussée . . . Aussi, alerté sur l'état préoccupant de nos routes, j'ai demandé aux services de la Ville d'intervenir au plus vite sur les points les plus gênants.

S'en est donc suivi un processus rigoureux de référencement des défauts de voirie à Saint-Cyr-l'École, travail de fourmi, puis la réparation proprement dite, toujours en cours de réalisation. Grâce à de nouveaux produits de réparation innovants, cette réparation se fait en quelques minutes et permet de restaurer durablement la sécurité et le confort de la circulation sans dégager de produits toxiques. À la fin du mois de mars, ce sont ainsi une trentaine de défauts qui ont été corrigés sur les voiries départementales et plus d'une centaine sur nos routes communales.

Ces impondérables viennent inévitablement grever le budget de la Commune et désorganiser le planning de travail des agents des services techniques, déjà lourdement contraint. . .

Notre plan de réfection des voiries, limité par les baisses de dotations de l'État, ne sera heureusement pas impacté par ces nouvelles dépenses en raison d'une gestion rigoureuse des finances de la Commune. Le prochain dossier dans le magazine du mois de mai vous permettra d'ailleurs de constater que chaque euro qui vous est prélevé est investi au service de tous les Saint-Cyriens.

Enfin, je ne peux conclure cet édito sans remercier Henri Lancelin, adjoint chargé des Affaires scolaires, ainsi que les délégués des fédérations des parents d'élèves, pour leur investissement dans la concertation qui a abouti à notre choix de conserver les 4 jours et demi dans les écoles. Une décision qui permettra d'ajuster notre dispositif actuel au plus près des intérêts de l'Enfant et de veiller à ce qu'un nouveau changement de rythme ne vienne pas perturber leur scolarité, en attendant la prochaine réforme du gouvernement sur les vacances scolaires . . .

Bernard Debain
Maire de Saint-Cyr-l'École
Vice-président de Versailles Grand Parc

Sommaire

4-5 **Sommaire / Instant T**

6-9 **Dossier**
RENTRÉE 2018 :
LA VILLE RESTE À 4,5 JOURS

10-11 **Votre ville**
EVENEMENTS
ET TALENT A SAINT-CYR

12-13 **Sécurité**
FRAUDE À LA CARTE BANCAIRE

14 **Culture**
DEUX RENDEZ-VOUS AU THÉÂTRE
GÉRARD PHILIPPE

15 **Associations**
SOUTIEN À LA COURSE DES HÉROS

16 **Sport**
EN ROUTE VERS LES RÉGIONALES

17 **Infos pratiques**

18 **Tribunes**

Le chiffre du mois

901
séances
au cinéma
«Les Yeux d'Elsa»
proposées dans
l'année

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux

 @villedesaintcyrlecole

 @saintcyrlecole

 @saintcyrlecole

4



22/01 - Le maire à la rencontre de 20 jeunes du CyrAdo qui ont affronté le froid sibérien de Métabief (Jura) pendant une semaine. Ski, balade, jeux et vie en communauté !



10/03 - Conférence organisée avec l'association Root66.net, Zenzla a pu transmettre à son auditoire de nombreux conseils pour une vie numérique plus saine !



17/03 - Ambiance électro au cinéma «Les yeux d'Elsa» pendant le festival ÉLECTROCHIC. De la Romance et Basile Di Manski ont conquis un public énergique.



15/03



19/0



10/03 - Pose de la première pierre de l'école privée Sainte Julitte en présence de Bernard Debain, Maire de Saint-Cyr-l'École et de l'abbé Grosjean. De nombreuses familles se sont réunies pour fêter cet événement !



15/03 - Un grand nombre d'entreprises a répondu présent lors du forum de l'emploi intercommunal organisé à Fontenay-le-Fleury. Informations, contacts et futurs emplois en perspective.



15/03 - De nombreux habitants de l'Épi d'Or ont été reçus à l'Hôtel de Ville pour un atelier de réflexion sur le stationnement dans leur quartier.



19/03 - Hommage des personnalités aux soldats français morts lors de la guerre d'Algérie. Il y a déjà 54 ans.



20/03 - Près d'une trentaine de personnes ont assisté à la conférence sur la mémoire organisée par le CCAS. De nombreuses interrogations sont ainsi trouvées leurs réponses.



Rentrée scolaire 2018 : la Ville reste à 4,5 jours et adapte son dispositif

Lancée à la rentrée 2013, la réforme des rythmes scolaires poursuivait à l'origine deux objectifs : (1) permettre aux enfants de mieux apprendre et (2) favoriser la réussite scolaire de tous. En septembre 2018, la ville fera évoluer son dispositif pour toujours mieux coller à l'intérêt de l'Enfant, mais restera à quatre jours et demi : les petits Saint-Cyriens continueront à prendre leur cartable tous les jours du lundi au vendredi.

Depuis plusieurs années, l'organisation du temps scolaire fait débat et elle a fait l'objet de nombreuses réformes successives. Objet d'enjeux politiques importants pour le précédent gouvernement socialiste, la stabilité de l'organisation scolaire, pourtant nécessaire aux apprentissages, en a largement fait les frais entre 2012 et 2017.

En 10 ans, les rythmes scolaires ont subi pas moins de trois réformes

En 2008, le temps scolaire est réduit et porté à 36 semaines de 24 heures. L'école se déroule alors sur 4 jours et les mercredis ainsi que les samedis sont vaqués.

Cinq ans seulement après la précédente réforme, la loi sur la refondation de l'école prétend remettre à plat les

rythmes scolaires pour mieux répartir les heures de classe et programmer les enseignements à des moments où la faculté de concentration des élèves est plus grande.

Pour ce faire, Vincent Peillon change en 2013 le cadre général de la semaine qui est désormais fixé à 24 heures réparties sur 4,5 journées

Les communes doivent alors organiser en catastrophe des Temps d'Activités périscolaires (TAP) en cohérence avec le temps de classe, et assument seules le coût de la réforme. Face à la grogne de l'immense majorité des communes, le Gouvernement recule et met en place un « fonds d'amorçage » qui réduit en

partie la charge pour les villes. Au fur et à mesure des années, les collectivités affinent leur dispositif et parviennent à optimiser le coût des nouveaux rythmes scolaires. Pour autant, certains parents et élus restent très opposés à cette nouvelle organisation imposée dans la précipitation, tant et si bien que le candidat à la présidence, Emmanuel Macron, s'engage à laisser les Maires décider s'il est élu.

Le 27 juin 2017, au terme d'une campagne présidentielle qui aura duré presque un an et demi, un nouveau décret ouvre la possibilité à chaque Maire de revenir à la semaine de 4 jours. Dans de nombreuses villes, ce décret sorti juste avant l'été rouvre un débat difficile tant la mise en place des TAP/NAP a été douloureuse. À deux mois de la rentrée scolaire, au cœur de l'été, quelques villes font alors le choix de revenir à l'organisation antérieure à 2013. Une énième modification des temps scolaires peu favorable à la stabilité des organisations familiales et scolaires à laquelle la Mairie de Saint-Cyr-l'École n'a pas voulu se prêter.

Liberté de choix des rythmes : prendre le temps de la réflexion

Consciente des efforts déjà demandés aux parents et aux enfants en termes d'adaptation de leur rythme de vie, un sujet qui rejaille beaucoup sur la fatigue des enfants et leur capacité d'apprentissage, la commune a fait le choix de ne pas réagir dans l'urgence, de prendre le temps de la réflexion, et de laisser à chacun la possibilité de s'exprimer.

A la rentrée 2017, devant la multiplicité des points de vue et l'importance des enjeux, la Ville décide d'engager un bilan des actions menées depuis 2014 et d'organiser une concertation sur les rythmes scolaires auprès de la communauté éducative. Une mission menée par Henri Lancelin, adjoint au Maire chargé des Affaires scolaires (voir interview)

Précisons d'emblée que le nouveau débat sur l'organisation de la semaine scolaire ne s'ouvre pas du tout dans le même contexte qu'en 2013. En effet, quatre années de nouveaux rythmes ont permis entre temps à de nombreuses villes, comme Saint-Cyr-l'École, d'affiner leur dispositif en optimisant le coût de la semaine de 4 jours et demi et en améliorant la qualité des activités périscolaires.

Concertation : un dispositif associant toutes les parties

Depuis octobre 2017, une dizaine de réunions ont été organisées avec les partenaires éducatifs regroupant les directeurs d'écoles, les fédérations de parents d'élèves ainsi que les services municipaux. Ces temps d'échanges ont abouti à l'élaboration de quatre puis deux scénarios différents pour la rentrée 2018/2019 avec différents sujets de préoccupation :

- Comment donner aux enseignants la possibilité de concentrer les temps d'apprentissage aux moments les plus adaptés pour les enfants ?
- Comment limiter la fatigue des plus petits et comment permettre des temps d'enseignement mieux répartis dans la journée ?
- Comment organiser au mieux l'occupation des salles pour ne pas laisser certaines activités se faire exclure par le manque de place ou les limites d'occupations structurelles ?
- Comment favoriser un cadre d'apprentissage stable et physiologiquement adapté à l'école tout au long de la semaine ?
- Comment limiter le reste à charge pour les familles, y compris les plus modestes ?



Des enfants fatigués ?

Au cours des échanges, de nombreuses personnes ont évoqué la fatigue des enfants. À ce sujet, de nombreux points de vue s'affrontent, mais aucune étude comparative ne permet aujourd'hui aux scientifiques de déterminer l'impact de la réforme de 2013 sur la fatigue des enfants.

En revanche, de nombreux spécialistes, notamment les chronobiologistes (spécialistes du fonctionnement des cellules du corps en fonction des moments de la journée), valorisent l'étalement des cours scolaires dans la semaine afin de permettre aux enfants de bénéficier d'un rythme de vie plus régulier.

Tous les observateurs sont également unanimes pour exposer très clairement que la fatigue des enfants peut être liée au rythme de vie familiale ou à leur



exposition aux écrans (portable, télévision, console, ordinateur ...), un avertissement qui est aussi valable pour les parents qui veulent retrouver un sommeil de qualité.

Un bilan plutôt positif pour la semaine de 4,5 jours, des parents partagés

Sur le plan national, une étude réalisée par trois chercheurs en Sciences de l'éducation : Véronique Barthelemy, Benoit Dejaiffe et Gaëlle Espinosa, en partenariat avec l'Université de Lorraine à Nancy, semble mettre en évidence que les NAP (Nouvelles Activités périscolaires) sont une source d'apports non négligeable pour les élèves, que ce soit dans le travail de l'expression orale, l'apprentissage des règles de vie en communauté ou dans l'acquisition de connaissances transversales qu'ils réutilisent ensuite en classe.

La concertation menée par la Ville a fait apparaître des opinions très diverses et très partagées. Ainsi, une étude menée par la GPEI auprès des parents d'élèves de Saint-Cyr-l'École a fait apparaître que 50,9 % des parents étaient en faveur de la semaine de 4,5 jours et 49,1 % pour le retour à 4 jours. Un sondage opéré par la FCPE donnait quant à lui une répartition équivalente entre les deux options. Quel qu'ait été le choix de la ville, il aurait de toute façon fallu convaincre. La ville a donc choisi de mettre l'intérêt de l'Enfant

au-dessus de toute autre considération, qu'elle soit politique, dogmatique ou organisationnelle.

D'autres éléments locaux et nationaux ont également pesé dans la décision de la Ville. Le fait que la majorité des parents soit satisfaite des TAP plaiderait plutôt pour leur maintien. La sociologie de la commune de Saint-Cyr-l'École ensuite, dont la forte mixité et le fait que le reste à charge était plus modéré pour les parents avec 4,5 jours, l'engagement du gouvernement de maintenir le fonds d'amorçage jusqu'en 2020, et enfin l'annonce d'une nouvelle réforme du temps scolaire attendue justement pour 2020 qui plaiderait plutôt pour une stabilisation des rythmes dans l'attente de nouvelles orientations nationales.

Le dispositif choisi par Saint-Cyr-l'École

Depuis plusieurs mois, la ville a fait le choix de mettre le rythme de l'enfant au cœur du débat. Compte tenu de l'ensemble des éléments rassemblés et des apports de chacun, le Maire de Saint-Cyr-l'École a décidé de conserver la règle nationale de la semaine de 4,5 jours, mais de faire évoluer son dispositif. Aussi, stabilité ne veut pas pour autant dire immobilisme : une adaptation de l'organisation de la pause autour du déjeuner, qui prend en compte les

remarques de la communauté éducative, sera mise en place pour améliorer l'accueil des enfants et affiner le dispositif.

Ainsi, le déjeuner des écoliers, trop tardif à 12 heures, sera décalé à 11h30 et le corps enseignant, s'il le souhaite, pourra instaurer un temps de récréation l'après-midi, ainsi qu'un temps d'étude de 30 minutes plus tôt dans la journée. Ce changement permettra de capter davantage l'attention des élèves et les plus jeunes pourront aller faire la sieste un peu plus tôt, une demande particulièrement récurrente l'année dernière.

À venir

Des réunions de travail seront organisées prochainement par les services de la Ville pour mettre en œuvre les évolutions de la semaine scolaire de 4,5 jours.



LE MOT DES FÉDÉRATIONS DE PARENTS D'ÉLÈVE

Stéphanie Fage, déléguée FCPE Une vraie concertation avec les associations de parents d'élèves a été lancée par la Ville de Saint-Cyr, c'est une grande satisfaction pour nous d'avoir trouvé une oreille attentive à nos préoccupations. Nous avons été interrogés sur de vraies problématiques liées à l'enfant, sans aucun préjugé. La journée d'un élève est déjà trop chargée, réduire la semaine à 4 jours n'aurait fait qu'amplifier cette problématique. En réunissant l'ensemble des intervenants à plusieurs reprises, je trouve que la Ville a fait un réel effort de concertation et le choix des 4,5 jours, qui permet de conserver les apports bénéfiques des NAP, prouve que les intérêts des enfants ont été entendus. C'est pour nous l'essentiel.

Sandrine Venot, déléguée GPEI La concertation entamée par la Ville sur le sujet des rythmes scolaires était très prometteuse. L'équipe en charge de la vie scolaire a été à l'écoute des remontées des associations de parents d'élèves, et la proposition de la Ville s'inscrit dans l'intérêt de l'enfant en lui permettant de garder le même rythme de travail tout au long de la semaine. L'objectif est atteint ! Compte tenu du calendrier, la prise de décision a pu paraître un peu abrupte et quelques sujets sont laissés en suspens, il nous reste encore un peu de travail pour la suite... Nous serons vigilants par exemple sur la qualité des NAP qui seront proposées aux enfants et sommes prêts à accompagner la Ville dans le suivi et la réflexion de ces grands dossiers.

INTERVIEW

Henri Lancelin, adjoint chargé des Affaires scolaires



Saint-Cyr-Mag - Comment expliqueriez-vous en quelques mots le choix opéré par la ville ?

Henri Lancelin - Les parents peuvent être rassurés, nous ne bouleverserons pas le dispositif mis au point par la commune, la ville ne jouera pas une nouvelle fois au chamboule tout avec leur organisation familiale. Les écoles continueront à accueillir les enfants quatre jours et demi par semaine, sur les mêmes plages horaires que précédemment.

Notre effort, par contre, s'est porté sur l'organisation interne de chaque journée et c'est la raison pour laquelle nous proposons une nouvelle grille horaire qui respectera mieux le rythme des enfants.

Saint-Cyr-Mag - Comment le Maire a-t-il pris sa décision ?

Comme vous le savez, Bernard Debain m'a demandé de conduire une concertation très large, c'était un parti pris exigeant, mais ce projet lui tenait vraiment très à cœur. Avec tous les acteurs de la communauté éducative, en confiance, nous avons pu nouer un dialogue et avancer dans la recherche de l'intérêt des enfants mois après mois.

Une fois que nous avons recueilli toutes les remarques, la solution des 4,5 jours s'est imposée d'elle-même comme étant le

choix du bon sens. Je ne doute pas qu'elle fera quelques déçus, c'est bien normal, mais j'espère que nous allons rapidement pouvoir nous concentrer sur de nouveaux projets et tous ensemble aller de l'avant, car le bilan que nous avons effectué de ces trois dernières années passées est très riche d'enseignements.

Saint-Cyr-Mag - Saint-Cyr fait-elle exception en restant à 4,5 jours ?

Dans le paysage local, Saint-Cyr-l'École fera sans aucun doute figure d'exception, mais n'oublions pas que nous ne ressemblons pas aux communes alentour. Il nous a tout simplement paru impossible de faire l'impasse sur cette réflexion autour du rapport au temps scolaire et sur notre contribution à la réussite éducative. Une approche, comme d'ailleurs de très nombreux adjoints l'ont conduite dans d'autres communes, alors qu'ils sont arrivés à la solution inverse : notre choix est résolument local et colle aux réalités de notre Ville, nous n'avons pas la prétention d'avoir construit une vérité générale.

Saint-Cyr-Mag - Vous nous parlez d'aller de l'avant, quels nouveaux projets souhaiteriez-vous porter à l'avenir ?

J'ai effectivement plusieurs propositions pour favoriser la réussite de nos enfants et j'espère qu'elles rencontreront un écho aussi favorable que pour la concertation sur les rythmes scolaires.

Je crois notamment que nous avons un gros travail à mener avec la communauté éducative sur le temps qui suit l'école en fin de journée. Qu'il s'agisse d'aide aux devoirs, d'études dirigées ou surveillées, il me semble qu'il nous reste à inventer ensemble une articulation simple et intelligente de ces dispositifs pour la réussite de nos enfants.

Je suis également favorable à une incitation à l'apprentissage des langues anciennes, y compris pour les jeunes des quartiers en difficulté, car je crois que c'est là un véritable atout pour la vie. Mieux comprendre ses racines pour mieux se projeter vers l'avenir, voilà la clé de la réussite. . .

Tout ceci nécessitera de rester dans la dynamique de concertation avec les parents et le corps enseignant. Leur connaissance des enfants, leur expérience de l'apprentissage est si précieuse !

LE SAVIEZ-VOUS ?

- Les écoliers français ont le nombre de jours d'école le plus faible des pays de l'OCDE : 144 jours avec la semaine de quatre jours contre 187 jours en moyenne pour les autres pays. La semaine de 4,5 jours rallonge le nombre de jours scolaires à 162 par an.
- La réforme des rythmes scolaires a permis à un plus grand nombre de femmes de travailler le mercredi entraînant en moins de deux ans une réduction de 15% de leur différentiel de participation ce jour de la semaine par rapport aux hommes selon l'étude de l'Institut des Politiques publiques publiée en avril 2017.

Les horaires pour la rentrée scolaire 2018 :

Lundi, mardi, jeudi, vendredi :
8h30-11h30 et 13h30-15h45
Mercredi : 8h30-11h30



CHASSE AUX OEUFS 2018

Une fête de Pâques héroïque

Manifestation très attendue, la chasse aux œufs est l'un des événements majeurs de l'année avec de nombreuses animations pour tous les enfants jusqu'à 11 ans.

Avec une thématique 2018 axée sur la science-fiction, les héros seront à l'honneur au parc de l'Abbaye, le 7 avril prochain.



Le « Héros Challenge » entrainera les enfants dans l'imaginaire des supers héros. Ils seront soumis à différents défis abordant le sport, la stratégie, la réflexion mais aussi le développement de leurs sens. La récolte de cristaux de comètes leur permettra de devenir des enfants dotés de pouvoirs extraordinaires. Une sensibilisation à la magie leur permettra de terminer la journée plus puissants que jamais. [3/11ans].

Invités spéciaux de l'après-midi, 10 poneys shetland seront sur site pour de petites promenades en famille autour du parc. Ces dernières se feront sous la responsabilité exclusive des parents. [Enfants de 30kg max].

Les plus jeunes ne seront pas oubliés, avec un pôle d'animations réservées aux 1/3 ans.

En résumé : héros, poneys, magie, ateliers, jeux en famille et bien sûr chocolats !

Samedi 7 avril de 14h30 à 18h30
Parc de l'Abbaye

VIDE GRENIER

Grand nettoyage de printemps

Avec plus de 200 exposants, le premier vide-grenier de la saison ouvre ses portes au parc Maurice Leluc, le **27 mai prochain, de 8 à 18 heures**. Ce grand rendez-vous des chineurs donnera l'opportunité à certains de faire le grand ménage dans les garages et greniers, et à d'autres de faire de bonnes affaires. Les réservations seront ouvertes le **jeudi 5 avril prochain** avec une session d'inscriptions réservée aux Saint-Cyriens, de 17 à 20 heures, à l'Hôtel de Ville (pièce d'identité et justificatif de domicile obligatoires).

Les inscriptions par courrier débuteront à partir du 6 avril. Les modalités de réservation seront diffusées sur le site de la ville à partir du 1^{er} avril.

Tarifs Saint-Cyriens

12€ 12ct les 3m linéaires
24€ 24ct les 6m linéaires

Tarifs Extérieurs

21€ 21cts les 3m linéaires
42€ 42cts les 6m linéaires



Interview Baptiste Staub

Agent de la Ville depuis 2014, 32 ans, père d'un petit garçon de deux ans, amateur de course à pied et d'escalade, auteur de bandes dessinées à ses heures perdues, il a rejoint le service communication depuis quelques semaines.



Saint-Cyr-Mag - Vous êtes tour à tout père de famille, graphiste, animateur pour les jeunes de la Ville jusqu'à mars dernier et maintenant agent du service communication... Vos journées font-elles vraiment 24 heures ?

Baptiste Staub - En fait tout ça est arrivé un peu à cause de mon fils (rires) ... Avant sa naissance j'ai commencé à cumuler plusieurs emplois pour trouver une certaine stabilité professionnelle. Quand on travaille de façon indépendante comme prestataire avec, en direct, des gros clients, on recherche toujours à ne pas dépendre d'un seul donneur d'ordre et à ne pas subir son rythme. On a souvent une vie bien chargée et irrégulière, mais c'est le lot de nombreuses professions artistiques.

Après quelques années à ce rythme, quand mon fils est arrivé, j'ai compris qu'il fallait que je trouve un nouveau rythme : plus stable et moins effréné. En accord avec ma femme, je n'ai gardé que quelques gros clients et suis arrivé comme animateur à la ville de Saint-Cyr-l'École. À côté j'avais toujours plusieurs projets personnels qui avançaient un peu quand j'avais le temps..

Saint-Cyr-Mag - Comment vous est venue l'idée du « Manuel du Daron » ?

Baptiste Staub - Quand mon fils est né, on m'a offert plusieurs livres sur la paternité, mais je ne m'y retrouvais pas. C'était à la fois trop sérieux et pas assez accessible. Petit à petit, l'idée a fait son chemin, j'ai eu envie de partager avec les autres ces situations, totalement nouvelles pour moi, qui venaient bouleverser ma vie et la questionner aussi.

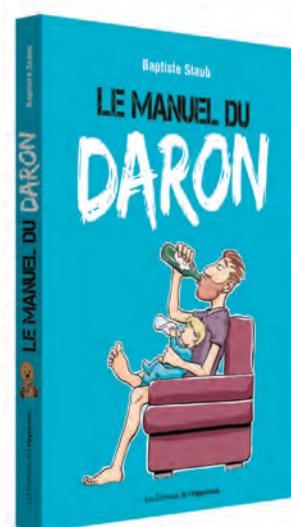
Je crois que l'écriture de ce livre, autant les dessins que l'écriture des textes, a été pour moi un moyen de faire retomber la pression face à toutes ces nouvelles responsabilités. Quand on est un homme, on n'a pas le droit de se planter, de prendre ça à la légère. En dessinant des gags plus mordants, moins consensuels, mais toujours proches du quotidien, j'ai laissé mon avatar se charger de me faire réfléchir et de faire réfléchir les autres.

Saint-Cyr-Mag - Finalement, qu'est-ce qui est le plus dur : une vie professionnelle trépidante ou élever un enfant ?

Baptiste Staub - Sans hésitation élever un enfant car c'est exigeant en permanence et les enjeux sont tellement plus importants. Dessiner est une aptitude que vous améliorez avec la pratique, on a heureusement le droit à l'erreur : on efface et on recommence. Élever un enfant demande à mon sens une totale abnégation, on ne peut pas mettre sur pause ou reporter à demain...

Impossible de recommencer à zéro, chaque geste, chaque parole construit ce petit être qui vous regarde et absorbe tout !

Le « Manuel du Daron », paru aux éditions de l'Opportun, illustre de très belle manière l'expérience des futurs papas, le bonheur (et la fatigue) qui inonde les foyers à l'arrivée d'un nouvel enfant, et les tribulations d'un nouveau père de famille. Dans un format original, alternant un texte bien pensé et son illustration, le jeune père pose un regard humoristique sur la découverte de cette expérience hors du commun. À mettre entre les mains de tous les Darons !



ATTENTION Arnaques à la carte bancaire !

Vous êtes nombreux à nous signaler être victime d'arnaques à la carte bancaire. C'est effectivement un problème qui touche des millions de personnes chaque année. Sans tomber dans la paranoïa, quelques règles de vigilance permettent de limiter les risques...

Si vous possédez une carte de crédit ou de débit, statistiquement vous encourez un risque non négligeable d'être victime d'une fraude au moins une fois dans votre vie. Heureusement, probablement sans que vous le sachiez, votre carte et son porteur sont assurés. Faisons le point ensemble sur les bonnes pratiques qui vous permettront de limiter les risques, et sur les actions à mener tambour battant en cas d'incident.

Les différents types de fraudes

La cybercriminalité évolue et devient plus sophistiquée à mesure que les nouvelles technologies se développent. On peut toutefois ranger les fraudes en deux grandes catégories :

Les fraudes sans présence de la carte

Cette escroquerie est aujourd'hui la plus courante. Elle se déroule sans que le voleur ait besoin d'avoir votre carte en main. Seuls les identifiants de la carte sont usurpés et utilisés illégalement (le numéro de carte, le nom du propriétaire, la date d'expiration, et le cryptogramme inscrit au dos). Ce type de fraude se déroule, en général, en ligne. Le « phishing » (ou hameçonnage) en est l'un des exemples : la victime reçoit un email de la part des fraudeurs, qui prend l'apparence d'un tiers de confiance (il ressemble à s'y méprendre à votre banque, à votre assureur, à une entreprise publique...), et lui demande de renseigner des informations confidentielles : son mot de passe, son identifiant de connexion, sa date de naissance, son numéro de CB...

Les fraudes en présence de la carte

Moins répandues que les fraudes sur internet, elles restent tout de même d'actualité, souvent à l'étranger, à l'image du « skimming ». Cette technique utilise des lecteurs de cartes piratés pour dupliquer vos coordonnées bancaires. Cela peut se produire lorsqu'un commerçant malhonnête profite de votre inattention pour glisser votre carte de crédit dans un dispositif qui copie les informations enregistrées dans votre carte et les duplique sur une carte vierge pour créer un clone de votre moyen de paiement.

**Les principales
précautions à prendre**
de Jacqueline Ollivier-
Lamarque, Directrice
du Crédit Mutuel
de Saint-Cyr -l'École



- Apprenez votre code confidentiel de carte par cœur et ne le conservez jamais sur vous par écrit, sauf noyé dans votre répertoire téléphonique (au nom d'un contact fictif par exemple)
- Conservez votre carte dans un lieu sûr et ne la prêtez à personne
- Chez un commerçant, particulièrement à l'étranger, exigez que la carte reste toujours dans votre champ de vision (pas de détour par l'arrière-boutique pour connecter le lecteur par exemple)
- Signez votre carte bancaire
- Lisez régulièrement vos relevés de compte
- Notez votre numéro de carte et sa date d'expiration dans un lieu sûr car vous en aurez besoin pour faire opposition
- Ne répondez jamais à un mail vous demandant la communication de coordonnées bancaires ou de données confidentielles, même s'il semble provenir d'une administration, d'une banque ou d'une entreprise à priori fiable.

Achats à distance sur Internet

- La première fois faites-vous aider pour effectuer vos achats sur Internet, certains de vos proches, plus à l'aise avec les courses en ligne pourront vous conseiller sur des sites de confiance;
- Achetez sur des sites sécurisés. L'adresse d'une page web est sécurisée lorsque figure un « s » ajouté après le « http » dans la barre d'adresse. Une petite icône de cadenas fermé symbolise cette sécurité (figurant en bas ou en haut de la fenêtre de règlement de vos achats). Vous ne devez jamais saisir votre code confidentiel à 4 chiffres pour ce type de transaction contrairement au cryptogramme (code à 3 chiffres au dos de la carte) qui vous est systématiquement demandé;
- Assurez-vous que votre ordinateur soit bien protégé (mises à jour du système d'exploitation, du pare feu et de l'antivirus effectuées) et régulièrement nettoyé;
- Les sites marchands munis du logo 3DSecure permettent d'authentifier le porteur d'une carte de paiement : l'acheteur doit alors saisir un code d'authentification à usage unique, reçu le plus souvent par SMS, pour valider le paiement;
- Les banques proposent aussi des services de cartes bleues à usage unique (un numéro de carte différent vous est fourni à chaque achat) ou de cartes dont le cryptogramme (les 3 chiffres inscrits au dos) change de façon dynamique régulièrement grâce à un micro écran LDC à très faible consommation d'énergie. N'hésitez pas à en parler à votre conseiller bancaire;
- Ne payez jamais un achat sur internet à partir d'un réseau Wi-Fi public.

Retraits à un distributeur automatique

- Composez toujours votre code confidentiel à l'abri des regards indiscrets;
- Privilégiez les distributeurs équipés de caméras de surveillance ou situés à l'intérieur des agences;
- Ne vous laissez pas distraire par des inconnus qui chercheraient à détourner votre attention, en cas de doute, annulez la transaction et répétez l'opération à un autre moment ;
- Placez votre main au-dessus du clavier lorsque vous tapez votre code.

Que faire en cas de fraude ?

Dans un premier temps vous devez, dès que vous vous en apercevez, informer sans tarder votre banque afin de faire opposition (il en va de même si votre carte est perdue ou volée).

- En appelant le numéro spécial du serveur interbancaire : 0892 705 705. Ce service est ouvert 24 h sur 24, 7 jours sur 7;
- Ou en appelant le numéro propre à votre banque (qui figure sur votre contrat, mais également au dos des tickets de retrait et à côté des distributeurs de billets). Vous devrez préciser le numéro à 16 chiffres et la date d'expiration de votre carte. L'opposition doit ensuite être confirmée sans délai par lettre recommandée à votre banque. En cas de détournement de votre carte de paiement, votre responsabilité n'est pas engagée :
- Si le paiement contesté a été effectué, à votre insu, en détournant l'instrument de paiement ou les données qui lui sont liées;
- En cas de contrefaçon de la carte si au moment de l'opération contestée vous étiez en possession physique de celle-ci.

Dans tous les cas, vous devez signaler sans délai l'opération non autorisée à votre agence bancaire et au plus tard dans un délai de 13 mois après le débit. L'assurance de votre moyen de paiement, soit le plus souvent votre banque, doit rembourser immédiatement le montant de l'opération non autorisée et remettre votre compte dans l'état où il se serait trouvé si l'opération litigieuse n'avait pas eu lieu. Il n'est pas nécessaire d'avoir demandé à souscrire une assurance spécifique pour bénéficier de cette disposition légale, elle est obligatoire.

En cas de désaccord, la charge de la preuve appartient à l'établissement de crédit. Pour refuser de vous rembourser, l'établissement doit démontrer que vous avez été particulièrement négligent dans la conservation de vos données bancaires.

CULTURE



THÉÂTRE

Edmond, d'après Alexis Michalik

Le mercredi 11 avril à 20h30, le Théâtre Gérard Philipe vous invite à la représentation d' EDMOND, d'après Alexis Michalik.

Edmond Rostand n'a pas encore trente ans mais déjà deux enfants et beaucoup d'angoisses. Il n'a rien écrit depuis deux ans. En désespoir de cause, il propose au grand Constant Coquelin une nouvelle pièce. Il s'agit d'une comédie héroïque, en vers, pour les fêtes.

Seul souci : elle n'est pas encore écrite. Faisant fi des caprices des actrices, des exigences de ses producteurs corses, de la jalousie de sa femme, des histoires de cœur de son meilleur ami et du manque d'enthousiasme de l'ensemble de son entourage, Edmond se met à écrire cette pièce à laquelle personne ne croit. Pour l'instant, il n'en a que le titre : Cyrano de Bergerac.

Tarif plein : 34 € / Tarif réduit : 30€



THÉÂTRE JEUNE PUBLIC

La Pluie de mots

Le mercredi 16 mai à 14 heures, le Théâtre Gérard Philipe vous invite à la représentation de LA PLUIE DES MOTS.

Aïssatou vit dans un village du Sénégal. Comme toutes les petites filles du village, elle ne va pas à l'école. Toute la journée, elle aide sa mère dans ses tâches quotidiennes.

Un matin, elle reçoit une lettre de son oncle et demande à ses quatre frères de la lui lire. Mais ils se moquent d'elle et tentent de lui voler son beau timbre. Alors Aïssatou s'enfuit vers l'Est jusqu'au grand arbre baobab, un lion, chassé par des hommes du village, se cache près de l'arbre... Grâce à son imagination et sa détermination, elle réussit à aller à l'école.

À partir de 3 ans

Tarif plein : 8 € / Tarif réduit : 7 €

14

JEMA au club B8

Journées Européennes des Métiers d'Art



6, 7 & 8 Avril 2018
de 11h à 19h

les artistes
vous accueillent
en travaillant
aux ateliers du Club B8

Aérodrome de Saint-Cyr
78210 Saint-Cyr l'école

vernissage vendredi
6 avril à partir de 18h



Journées Européennes des Métiers d'Art

Les artistes du Club B8 et du Hangar 14 vous accueillent à l'occasion des Journées Européennes des Métiers d'Art dans leur atelier pour vous présenter leurs oeuvres et échanger sur leurs arts.

Mobilier, luminaire, estampe, ébénisterie, peinture, streetart, design, art contemporain, les disciplines sont multiples et sauront trouver leur public.

**Vernissages :
Ateliers du Club B8
Vendredi 6 avril
à partir de 18 heures**

**Ateliers du Hangar 14
Samedi 7 avril
à partir de 18 heures**

**Vendredi 6, samedi 7
et dimanche 8 avril
Tarif : gratuit.**

Aérodrome de Saint-Cyr
78210 Saint-Cyr-l'École



DÉFI CARITATIF

La Course des Héros, 17 juin 2018

La course des héros est la plus grande course caritative de France. Elle rassemble pas moins de 200 associations qui courent chacune pour une cause qu'elle souhaite défendre.

La Course des Héros a déjà permis de collecter près de 13 millions d'euros au profit de plus de 200 causes. Il s'agit d'un défi caritatif et d'un défi sportif au parc de Saint Cloud.

Chacun peut prendre part au choix à une marche de 2 km ou 6 km, une course de 2 km, 6 km ou 10 km. Pour pouvoir participer à la course, chaque coureur doit récolter au minimum 250€ de dons sur sa cagnotte en ligne.

Cette année, la Fondation UVSQ fait partie des associations participantes à la Course des héros. Elle a décidé de lever des fonds pour la recherche sur la Trisomie 21, recherche menée par le Professeur François VIALARD du Laboratoire Gamètes, implantation, gestation de l'UVSQ.

Inscription sur : www.coursedesheros.com

Parole de Saint-Cyrienne

Jeanne Leclerc, 21 ans, s'engage

«Je suis des études qui sont axées sur le développement durable. Ce n'est pas seulement la protection de l'environnement, cela intègre également une dimension sociale. Donc aider les autres, participer au bien être d'autrui, cela fait partie intégrante de mes valeurs.

En alternance à la Fondation UVSQ, je m'occupe en partie de la communication autour de cet événement. Donc c'était l'occasion aussi pour moi de m'investir davantage auprès de la fondation.

J'aime aussi le sport et les challenges donc j'ai vu en cet événement l'occasion d'allier les deux.

Pour ma collecte, je communique beaucoup via les réseaux sociaux pour toucher aussi bien des personnes qui me sont proches que des inconnus. Je mobilise aussi ma famille et mes amis et j'organise des événements de collecte à l'université, en vendant des gâteaux et boissons aux étudiants.»

Soutenez la fondation UVSQ pour la Course des Héros : www.alvarum.com/fondationuvsq/trisomie-21

ASSOCIATION DIMPA

DIMPA intervient de manière significative à Ouessou, en République du Congo. En partenariat avec le Conseil départemental des Yvelines, elle soutient le développement d'un institut pour enfants atteints de déficience auditive et/ou de retard mental.



Son action permettra d'augmenter le nombre de places d'accueil au sein de cet établissement tout en proposant un panel de formations plus diversifiées (couture, coiffure, etc...)

L'objectif est qu'à l'issue de cet apprentissage, ces jeunes puissent s'insérer professionnellement et subvenir à leurs besoins.

**Contact :
Cody Ange Laurent au
07 81 03 58 03**

SPORT



GYM SAINT-CYR En route vers les régionales

Lors des compétitions départementales de gymnastique les équipes de Saint-Cyr en grande forme.

Les 3 et 4 février dernier, lors des compétitions départementales à Gargenville, l'équipe n°8 des 7/12 ans termine à la 3^e place et se qualifie pour les régionales le 7 avril à Osny (95), L'équipe n°7 des 7/10 ans termine à la 6^e place et participera à la finale régionale fin mai à Montereau.

Le club vous donne rendez-vous pour leur grand gala annuel le samedi 16 juin au gymnase Gérard Philipe.



Cross Scolaire de Romain Rolland, une compétition élémentaire !

« Ce sera, espérons-le avec une météo clémente, un grand rendez-vous sportif ! » C'est avec ces mots que Dinah YVER, Directrice de l'école Romain Rolland, annonce le cross scolaire de l'école.



Le vendredi 13 avril prochain, près de 380 écoliers parcourront les allées du Bois Cassé dès 9 heures. « Les enfants participent avec l'envie de gagner pour certains, ou le plaisir de courir dans une bonne ambiance pour les autres ». Cette course d'endurance se déroule sur plusieurs parcours adaptés aux âges et aux capacités de chacun. « C'est avec joie que les élèves encouragent leurs camarades de classe, du premier au dernier, au bord des circuits ».

L'essentiel est bien sûr d'aller jusqu'au bout de son effort et de réussir à terminer sa course. Collation et remise de médailles pour les meilleurs temps à l'issue de la compétition !

Badminton Oasis Badminton de Saint-Cyr

La section badminton de l'association OASIS vous propose de suivre des rencontres sportives palpitantes ! Organisé par le CODEP 78, le tournoi des 5 et 6 mai prochain promet du rythme et des matchs âprement disputés.

Restauration sur place

Samedi 5 et dimanche 6 mai

Dès 8h30

Gymnase Gérard Philipe



9 et 10/03

Tournoi de Carrière-sous-Poissy
Félicitations à Zoé (1^e), Eva (1^e) et Justine (2^e)
qui ont fait briller les couleurs de Saint-Cyr



Démocratie locale : dates à retenir

■ Conseil municipal

Le prochain Conseil municipal se tiendra le jeudi 12 avril à 20 heures, à l'Hôtel de Ville. Pour rappel, ces séances sont ouvertes au public.

■ Allô Monsieur le Maire

Bernard Debain, maire de Saint-Cyr-l'École, répond à vos questions en direct chaque mois. Prochain rendez-vous jeudi 3 mai de 17 à 18 heures.
Tél : 01 30 14 82 52

Permanence du Maire

Le Maire vous reçoit sur rendez-vous le mardi matin et le jeudi en fin d'après-midi. Merci de prendre contact auprès du cabinet du maire par téléphone (01 30 14 82 82) ou par email sur cabinetdumaire@saintcyr78.fr.

Nouvelle boulangerie

«La Panetière Saint-Cyr» vous accueille tous les jours de 7h à 20h sans interruption (fermée le jeudi). Des formules petits-déjeuners, midi et soir vous seront servies avec le sourire.

Adresse :

Centre commercial
Fontaine Saint-Martin
Avenue du Colonel Fabien
Tel. 01 30 45 30 49



Jours de collecte des encombrants

A sortir la veille au soir

Le 2^e jeudi du mois pour la partie Nord de Saint-Cyr
Le 2^e vendredi du mois pour la partie sud de Saint-Cyr

Bulletin municipal n°244 - Avril 2018 - Ville de Saint-Cyr-l'École
square de l'Hôtel de Ville - 78211 Saint-Cyr-l'École cedex

Directeur de la publication: Bernard Debain
Directeur de la rédaction: Julien Renaut
Mise en page: Nicolas Caen-Duplissy/service communication
Rédaction: Service communication
Photographes: Service communication
Régie publicitaire: Cithéa Communication
Impression de Saint-Cyr Magazine:
Groupe des imprimeries Morault: tél. 01 53 35 95 15 - Siret: 351 667 035 00114
Tirage: 8500 exemplaires sur papier PEFC.
Impression du supplément Agenda 10 000 exemplaires.

La Ville de Saint-Cyr-l'École certifie une action respectueuse de l'environnement et contribue à la gestion durable des forêts avec ses imprimeurs labellisés "Imprim'vert" et "PEFC".



INFOS PRATIQUES

Collecte de bouchons

Les bouchons en plastique peuvent être déposés à la déchèterie intercommunale de Bois d'Arcy (8 Rue Abel Gance) et à l'écopoint de Bièvres (27 Route de Jouy). Deux nouveaux points de collecte qui s'ajoutent aux nombreux lieux qui récupèrent déjà les bouchons sur le territoire (certaines écoles, entreprises, mairies, etc.). Les bouchons seront collectés par l'association « les bouchons d'amour », puis revendus. L'argent récolté financera du matériel pour les personnes handicapées et des opérations de sensibilisation.

CBLréagir!
Faites-vous aider en rendant service

Vous cherchez du travail...

Ménage, repassage, garde d'enfants, manutention, maçonnerie, plomberie, peinture, bricolage, travaux administratifs et informatiques...

Venez nous voir!

5, rue Robert Desnos
78210 Saint-Cyr-l'École
01 30 45 58 88

www.cbltreagir.fr

Association Intercommunale d'aide aux citoyens par l'emploi, reconnue d'utilité publique par l'Etat.
Siège social: 11, avenue Gustave Mesurier - 78170 La Celle Saint-Austrebert

Police municipale
13 Place P. Sépard
Tél. 0130 453378
Du lundi
au vendredi
de 8h à 17h

Samu **15**
Pompiers **18**
Police secours **17**
Médecins de garde **15**
Pharmacie de garde
(se présenter au Commissariat de
Fontenay-le-Fleury avec une ordonnance)
0130146330 / 6371
Centre anti-poisons **0140054848**
Grands brûlés **0142341758**

URGENCES

INFOS PRATIQUES

Le goût se fabrique. C'est une certitude. Savoir comment il se fabrique est une chose, savoir pourquoi en est une autre.

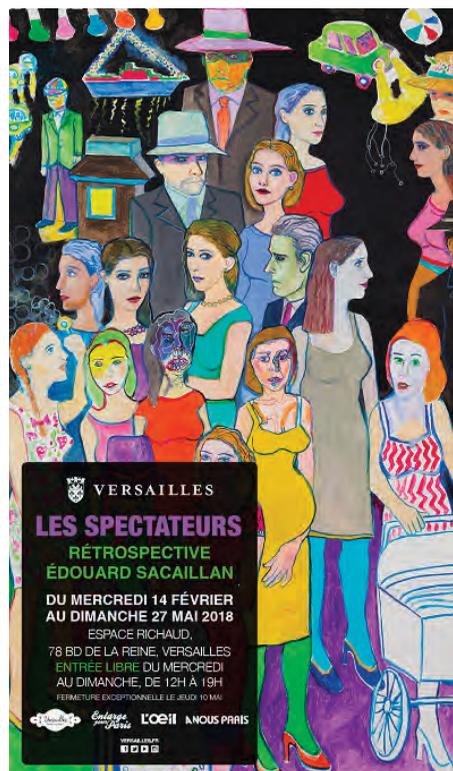


La Ferme de Gally vous accueille pour ces universités du goût le samedi 7 avril. Au programme de cette journée : le bébé gastronome, le plaisir et la santé dès l'enfance, les territoires face à la globalisation, terroir et tradition : entre mémoire et innovation, l'étonnant goût des couleurs ...

**Entrée gratuite sur inscription
Samedi 7 avril
de 9h30 à 17h30**

**La ferme de Gally
RD7, route de Bailly
78 210 Saint-Cyr-l'École**

www.lesuniversitesdugout.fr



NAISSANCES



État Civil

8/11/17 Lydia Marton 10/11/17 Océane Siéwé Djobissié 11/11/17 Randy Soquet 21/11/17 Louis Dupouy Daret 11/11/17 Randy Soquet 21/11/17 Louis Dupouy Daret

24/11/17 Judith Siegel 24/11/17 Léonard Tanty 2/12/17 Ambre Delort 9/12/17 Rose Sauvaget 15/12/17 Robin Samasel 19/12/17 Enoan Touchard Gomez

MARIAGES

6/01/18 Rithy Sao et Céline Seng 6/01/18 Julien Ribert et Ryma Bennouna 13/01/18 Antonin Klockiewicz et Cindy Foucher 20/01/18 Othmane Dafia et Yasmine Frizi 27/01/18 Hassan Boudaï et Fatima Asselam

DÉCÈS

7/09/2017 Colette Clément 20/10/17 Mahdjouba Kouider Daouadji 21/10/17 Denise Gilles 2/11/17 Riccardo Vari 11/11/17 Jean hannouche

20/11/17 Daniel Desvages 19/12/17 Jean-Claude Ménager

MAJORITÉ

SAINT-CYR AU CŒUR

Pour fêter le 60e anniversaire de la Ve République, le Gouvernement entreprend un nouveau toilettage significatif de la constitution. Dix ans après le dernier du genre, la trentaine de mesures proposée, de portée très variable, concerne tous ses titres. Touffue et difficile à cerner, cette énième modification de notre texte fondamental ne fait pas consensus. Nous appelons à la plus grande vigilance sous peine de retomber dans les errements de la IVe République car la constitution de 1958 a défini un équilibre très subtil entre le pouvoir exécutif et législatif. Pour autant nous n'entendons pas faire de l'opposition de principe alors que certaines mesures semblent aller dans le bon sens. Le texte qui sera soumis au parlement prévoit par exemple l'introduction d'une dose de proportionnelle ainsi que la limitation des mandats dans le temps, y compris pour les maires de villes de plus de 3500 habitants. Cette limitation existe déjà pour le Président de la République qui ne peut être élu plus de deux fois de suite (soit 10 ans), pourquoi pas pour les élus locaux. En revanche, pour ce qui concerne le seuil proposé, fixé à 3 mandats (soit 18 ans), on cherche encore la cohérence... Nous sommes également inquiets de l'instauration d'une dose de proportionnelle dans la mesure où une telle réforme conduirait à rendre l'Assemblée totalement morcelée entre des groupes politiques irréconciliables. On imagine bien la tentation pour le parti présidentiel de noyer l'opposition dans une multitude de petits groupes très bruyants, nous pensons toutefois que les Français pourraient beaucoup y perdre. C'est d'ailleurs la question qu'on se pose à la lecture du projet constitutionnel : est-il au service de la France ou sert-il à consolider le « nouveau monde » voulu par Emmanuel Macron ?

OPPOSITION MUNICIPALE

SAINT-CYR-L'ÉCOLE, AVANÇONS ENSEMBLE

Le 4 octobre dernier, la majorité municipale se félicitait d'adopter le nouveau plan local d'urbanisme (PLU). L'équilibre général élaboré en 2004 par cette même majorité reste inchangé. Il consiste d'abord et avant tout à densifier à marche forcée la ville, avec un objectif affiché de 22 000 habitants à horizon 2022 (contre 15 778 habitants en 2006). Sans se préoccuper, ou si peu des conséquences pour les habitants, notamment en matière de stationnement et de circulation.

« Gouverner, c'est prévoir ; ne rien prévoir, c'est ne pas gouverner » disait Émile de Girardin.

Cette triste réalité, les Saint-Cyriens la subissent jour après jour. La circulation aux heures de pointe ne cesse d'empirer, les difficultés de stationnement se multiplient au fur et à mesure des constructions, sans aucune mesure correctrice de la municipalité.

Dernier exemple : les habitants du nouveau quartier Charles Renard ont fait les frais de la décision du maire de changer les règles de stationnement avenue Geneviève de Galard. Auparavant à sens unique, l'avenue est passée à double sens avec interdiction de stationner sur tout un côté. Face aux protestations, la municipalité, non contente de pénaliser ses propres habitants, a décidé de verbaliser tous les récalcitrants à hauteur de 135 euros. Et de refuser catégoriquement tout dialogue.

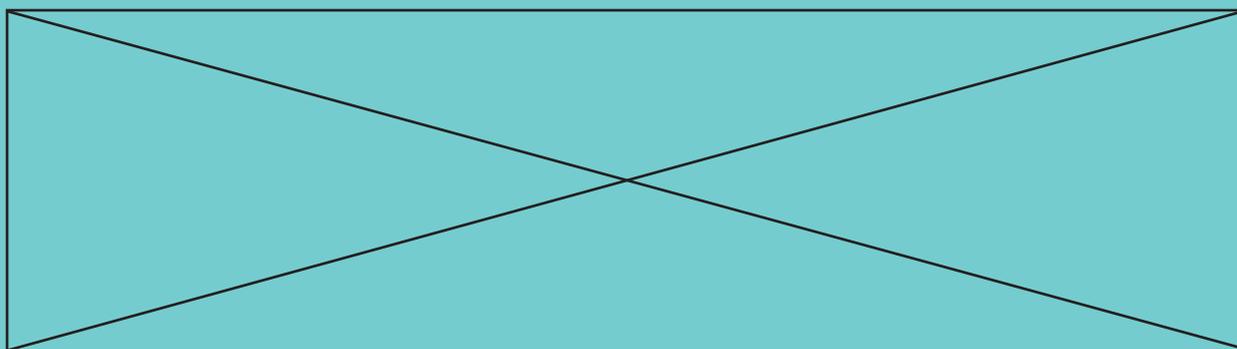
L'industriel Benjamin Delessert aimait à dire qu'en politique, « un peu de bon sens est plus utile que beaucoup de finesse. »

Malheureusement, il s'avère que la majorité municipale manque non seulement de finesse, mais aussi et surtout terriblement de bon sens. *Détails sur saint-cyr-ensemble.fr*

Sébastien Durand, Muriel Fraquet, Jacques Steiner, Adeline Moulin, Marcel Fonteneau

SAINT-CYR, UN NOUVEL ÉLAN

Le groupe Saint-Cyr, un Nouvel Élan, n'a pas communiqué de tribune pour ce numéro.



Michel DOUBLET – Fanny BRAUN – Anne Barré

